

BULLETIN D'INFORMATION

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE SAINTE-FOY



Vendredi, 23 février 2024

Prochaines activités

27 février 2024 : Les plantes d'intérieur, par Réal Dumoulin

Initiez-vous aux plantes les plus faciles de culture, aux plus dépolluantes ainsi qu'aux épiphytes et succulentes adaptées à la culture intérieure. Comprenez enfin où placer vos végétaux selon leurs besoins.



5 mars 2024 : Notion de base de la production des semences, par Olivier Légaré



Semencier, Olivier Légaré est fondateur des Semences du batteux, situé à Beaumont. Il s'intéresse particulièrement à la culture et au développement de nouvelles variétés de piments. Il y aura une vente de semences sur place.

Conseil de saison : Les dommages dus aux rigueurs de l'hiver et comment y remédier.....	p.2
Documents disponibles sur le site internet de la Société.....	p.6
Fête des semences 2024.....	p.7
Privilèges d'être membre.....	p.7
Conférences et activités des autres Sociétés.....	p.8

Les activités ont lieu le **mardi, à 19 h 30**, au Centre de glaces Intact Assurances, 999 Ave de Rochebelle, Local 121, par l'escalier # 8, à gauche dès l'entrée.

Lien internet : <http://facebook.com/societe.horticulture.ste.foy> ;

Web : <https://shsf.ca/>

Informations : **France Doyon** au 418 658-9844

Conseil de saison

par Réal Dumoulin

Quels dommages peuvent faire les rigueurs de l'hiver à vos plantes et comment y remédier?

L'hiver s'est avéré assez doux jusqu'à maintenant et il y a peu de dommages apparents dans nos jardins. Toutefois, ne nous réjouissons pas trop vite, car les 8 à 10 prochaines semaines peuvent encore nous surprendre et endommager notre jardin. Je vous présente divers dommages possibles et comment les prévenir ou les réparer le cas échéant.

Les grands froids

En cet hiver El Nino, il semble que les grands froids vont nous épargner. Cependant, il ne faut pas se réjouir trop tôt, car nous avons déjà vu des moins 30 degrés Celsius en mars et même en avril dans le passé. La neige constitue la meilleure protection contre les grands froids. Or, de la neige, il n'y en a presque pas au sol et s'il venait un grand froid, les racines de plantes peuvent en souffrir suffisamment pour tuer la plante.

Comment prévenir les dommages des grands froids ?

- 1- D'abord, il faut éviter de tailler nos arbustes et arbres après la mi-août, car les nouvelles pousses que cette taille engendre ne seront pas suffisamment fortes pour tolérer les froids de l'hiver. Il y a aura donc des pertes qui non seulement peuvent déséquilibrer l'apparence de la plante, mais qui constituent des points d'entrée pour les infestations et les maladies.
- 2- Il faut aussi arrêter la fertilisation dès fin juillet pour les mêmes raisons que ci-dessus.
- 3- On peut protéger les plantes fragiles, par exemple les premières années de vie dans notre jardin, avec du géotextile.
- 4- Enfin, lors des hivers comme celui-ci, il faut s'assurer que les racines de nos plantes sont bien couvertes de neige pour les protéger. S'il n'y a plus de neige au sol tôt en hiver, on tente de couvrir le sol autour des plantes plus fragiles avec du paillis ou du compost, voire même du géotextile si nécessaire.

Les gels et des dégels fréquents

Cette situation s'avère souvent catastrophique pour les plantes si leurs racines gèlent et dégèlent plusieurs fois. Évidemment, on ne peut pas changer la météo, mais on peut y remédier.

Comment procéder avec des gels et dégels fréquents ?

- 1- Encore une fois, il faut s'assurer que les racines de nos plantes sont bien couvertes de neige pour les protéger. S'il n'y a plus de neige au sol tôt en hiver, on tente de couvrir le sol autour des plantes plus fragiles avec du paillis ou du compost, voire même du géotextile si nécessaire.
- 2- Dans les régions qui subissent des gels et des dégels fréquents, certains jardiniers couvrent les troncs des arbres et arbustes avec du tissu blanc, ce qui garde les troncs plus froids même au soleil.



Les dommages dus aux vents froids

Les vents secs de l'hiver s'avèrent souvent dommageables pour les conifères et les arbres ou arbustes qui font leurs boutons floraux l'année précédant la floraison. C'est pourquoi on voit au printemps des parties de conifères brunis au printemps ou des boutons floraux qui sont morts.

Comment prévenir les dommages dus aux vents froids ?

- 1- Il faut arroser abondamment en automne jusqu'à ce que le sol commence à geler, car les racines continueront à fournir de l'eau jusqu'à ce que le sol gèle autour des racines.

- 2- Couvrir les plantes fragiles et exposées aux vents dominant de l'ouest et du nord avec du géotextile.
- 3- On peut vaporiser un anti-dessicant sur les conifères et les boutons floraux fragiles, ce qui empêche l'eau de s'évaporer des aiguilles et des boutons floraux. S'il a plu abondamment après avoir mis l'anti-dessicant, il faut en réappliquer.

Les dommages dus à un sol détrempé

Il arrive durant l'hiver, surtout ces dernières années, que le temps doux perdure au-dessus de 0 degré Celsius après une bonne pluie. Cela arrive souvent aussi au printemps. Comme le sol est gelé, cette eau ne peut pénétrer et reste autour des arbres et arbustes ou sur les vivaces. Cette situation peut engendrer de la pourriture des écorces ou des racines et endommager de façon durable les plantes.

Comment prévenir les dommages dus à un sol détrempé durablement ?

- 1- D'abord, il faut bien connaître son jardin et ne pas planter de vivaces ou d'arbustes et d'arbres dans des sections qui risquent de demeurer inondés ou détrempés pour de longues périodes, quel que soit la saison.
- 2- On peut aussi surélever les plates-bandes, car ces sections surélevées sèchent plus rapidement.
- 3- Enfin, on peut retirer le paillis en automne et le remettre une fois le sol dégelé, car il maintient le sol plus humide.



Les dommages dus aux sels de déglacement

Les sels de déglacement mis sur les routes ou par nous-mêmes créent toutes sortes de problèmes aux plantes, tels que :

- Les sels de déglacement peuvent causer le dessèchement, le jaunissement, le brunissement ou la brûlure du feuillage tant des conifères que des plantes à feuillage permanent.
- Les sels de déglacement peuvent aussi brûler complètement les boutons floraux de certaines plantes, notamment des azalées, des rhododendrons, etc.
- Ces sels peuvent aussi provoquer des déformations et du retard dans la croissance des plantes.
- Enfin, ces sels imprègnent le sol et change l'équilibre des minéraux dans le sol, provoquant des déficiences qui endommageront les plantes.

Comment prévenir les dommages dus aux sels de déglacement ?

- 1- D'abord, il faut bien choisir les plantes qui seront exposées aux sels de déglacement, car certaines plantes sont très résistantes à ces sels, alors que d'autres y sont très sensibles. Par exemple, les calamagrostides, les gaillardes, les symphorines, etc. tolèrent les sels de déglacement contrairement aux rosiers, aux azalées, etc.
- 2- Pour son usage personnel, il vaut mieux utiliser du sable ou de la pierre concassée.
- 3- On peut demander à notre municipalité de limiter l'usage des sels, ce qui se fait de plus en plus.
- 4- En enveloppant les plantes exposées aux sels de déglacement dans du géotextile, on limite grandement le sel qui rejoint les plantes, surtout les aiguilles, le feuillage et les boutons floraux.
- 5- Au printemps, on rince dès que possible à grande eau toute plante qui a reçu des sels de déglacement.

Les dommages dus à la neige et à la glace

La neige et la glace peuvent sérieusement abimer nos plantes durant l'hiver. Évidemment, une belle petite neige folle ne brisera rien, mais les neiges lourdes et remplies d'eau s'avèrent très pesantes en plus d'emprisonner dans la glace toutes les plantes. Les branches peuvent briser, les arbustes et les arbres casser, etc.

Comment prévenir les dommages dus à la neige et à la glace ?

- 1- Si la neige est lourde et qu'on voit que les branches risquent de briser, il faut essayer d'en enlever le plus possible sans rien abimer. On travaille idéalement avec un balai en commençant par le bout de la branche vers le milieu de l'arbuste ou de l'arbre.
- 2- Il ne faut absolument pas tirer sur les branches prises dans la glace, car on fera de cette façon bien plus de tort que la glace elle-même.

- 3- Enfin, il ne faut pas essayer d'enlever la glace se trouvant sur les petites branches et les boutons floraux, car on fera alors bien plus de tort que de bien. On attend et si le temps est doux et que de l'eau d'arrosage est disponible, on peut arroser la plante pour enlever une partie de la glace.



Documents disponibles sur le site internet

Nous vous invitons à consulter ces documents disponibles dans la section « Documents de référence » du site internet de la Société : <https://shsf.ca/>

- 1) Le tableau des semis réalisé par M. Dumoulin.
- 2) Politique et pratiques quant à la protection des renseignements personnels (Loi 25).
- 3) La liste des arbustes dont M. Louis Saint-Hilaire a parlé lors de sa conférence du 6 février à propos des petits fruits.

Fête des semences et de l'agriculture 2024, par Martine Gaudreault

Nous serons présents à la Fête des semences et de l'agriculture urbaine de Québec les 2 et 3 mars prochains. C'est au pavillon Alphonse-Desjardins, à l'Université Laval qu'on vous y attend!

Pour la 15e édition, ce sont 60 exposants (es) et 16 conférences sur place dont le porte-parole de cette année, Jean-Martin Fortier. Il y a aussi une quinzaine de conférences virtuelles avec le coffret « Nos 15 Ans »!

Les sujets mis à l'honneur sont les semences et le patrimoine, les pratiques d'agriculture écologique, des notions de jardinage avec ses maladies et insectes, les multiples utilisations des plantes pour bien s'ancrer dans son milieu. L'accès aux kiosques et aux activités est gratuit. Les places pour assister aux conférences sont limitées et les billets sont disponibles au lien suivant: <https://rauq.org/connexion>

Programmation sur place 2024 : <https://bit.ly/programmation-FS-24>



2 - 3 mars 2024 | Université Laval

2024 Fête des semences et de l'agriculture urbaine de Québec

PORTE-PAROLE
JEAN-MARTIN
FORTIER

PARTENAIRES

Québec

VILLE DE QUÉBEC

INSTITUT JARDINIER MARAICHER

Organisé par :



Privilèges d'être membre, par Jean Morel

Être membre de la Société d'horticulture de Sainte-Foy vous accorde des rabais chez nos partenaires.

Présentez votre carte de membre valide, avant la facturation, à l'un des commerces suivants :

- **Vertige Fleurs & Cadeaux**, 2900 Chemin St-Louis, Québec;
(10 % sur les plantes et fleurs, produits vivants)
- **Ferme Bédard & Blouin**, 2157 Boulevard Louis XIV, Québec;
(10 % sur les végétaux à prix régulier)

Bulletin / Société d'horticulture de Sainte-Foy <https://shsf.ca/>
Facebook : <https://www.facebook.com/societe.horticulture.ste.foy>

23 février 2024 / Numéro 410

- **Folia Design**, 2200 Rue Léon-Harmel #3, Québec;
(11 % sur les plantes et les pots)
- **Jardin Hamel**, 6029 Blvd. Wilfrid-Hamel, L'Ancienne-Lorette;
(10 % sur végétaux finis, sauf les semences et bulbes)
- **Vert métal**, 2051 St-Jean Baptiste, L'Ancienne-Lorette, QC
(10 % sauf les livres)
- **Paradis Jardin & Accessoires**, 1100 boul. Bastien, Québec
(10 %, sauf le vrac)

Aussi, chez d'autres marchands

- **Gérard Bourbeau & Fils**, 8285 Ire Avenue, Québec
- **Floralie Jouvence**, 2020 Avenue Jules Verne, Québec

Conférences et ateliers des autres sociétés d'horticulture et partenaires

Société d'horticulture de Beauport

Mercredi 13 mars 2024 : Tomates, ail et asperges avec Joanne Boucher

Conseil sur la plantation et l'entretien de ces légumes un peu particuliers.

Cette rencontre aura lieu au centre municipal MGR-Laval, au 35 rue du Couvent (voisin de l'église de la Nativité de Beauport). La rencontre se tiendra à 19 h 30, accueil à partir de 19 h. Pour renseignements, Christine Arbour 581-988-2556.

Société d'horticulture et d'écologie de Saint-Nicolas

Mercredi 13 mars 2024 : Les insectes au potager, alliés ou ravageurs, par Lili Michaud

Nos conférences sont présentées à 19 h 30 au Complexe aquatique multifonctionnel, 1065, Route des Rivières, Lévis, (Secteur Saint-Nicolas). Réservation recommandée.

Coût : Non-membre : 7 \$ par conférence, Étudiants et membre d'une autre société d'horticulture: 5 \$ par conférence

Pour nous joindre : 418 831-4837 ou courriel : shestnicolas@gmail.com

Web: <https://shorticulture.wixsite.com/shestnicolas/activites-1>

Société d'horticulture de Québec

Mardi 5 mars 2024 : Le contrôle des ravageurs au potager et dans les plantes ornementales
avec François Demers

Le conférencier abordera les étapes de la stratégie de lutte contre les principaux ravageurs et maladies au potager et dans les plantes ornementales, soit : connaître notre ravageur, établir la nécessité d'intervention, appliquer les méthodes préventives et curatives.

Nos conférences sont présentées les premiers mardis du mois. La conférence débute à 19 h 30.
Coût : gratuit pour les membres, 6 \$ non-membre, 3 \$ pour les membres des Sociétés d'horticulture de Sainte-Foy et de Beauport.
Les réunions ont lieu au Centre communautaire Marchand 2740, 2^e Avenue Est, Québec.

À partir de mercredi 17 avril 2024 : Cours « Aménager votre paysage », par Alain Lorange, architecte- paysagiste.

Cette formation a lieu au Centre communautaire Marchand, de 19 h 30 à 22 h, les mercredis soirs. Sa durée de six semaines à raison d'une soirée par semaine, s'adresse à toute personne qui désire réaliser elle-même son plan d'aménagement paysager.

Coûts : membre de la SHQ 125 \$, non-membre 150 \$,
Le coût pour les couples : membre de la SHQ 220 \$, couple non-membre 255 \$.
Le nombre de places étant limité, ne tardez pas à vous inscrire.

NOTE : Les participants doivent apporter leur certificat de localisation.

Information et inscription : Société d'horticulture de Québec
Mme Ginette Moisan, téléphone : 418 871-1665
Adresse courriel : societehorticulturequebec@hotmail.com
Site Internet : www.shq-jardinage.com

Rédaction et révision linguistique : Réal Dumoulin et Suzanne Gingras

